

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-770/SG/CG modifiant l'arrêté n° 72-644/SG/CG du 26 avril 1972 accordant une bonification de points aux fonctionnaires des cadres territoriaux détenant des fonctions d'autorité.

n° 72-770/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
17 mai 1972

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1972

Date du numéro
10 juin 1972

TEXTE INTÉGRAL

Le membre de phrase «ou de bureau» inclus dans le premier paragraphe de l'article 1er de l'arrêté n° 72-644/SG/CG est ét demeure supprimé. Le présent arrêté prend effet du 1er janvier 1972.